

L'encrier

Numéro 14

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

juillet 2002

Sommaire :

Édito
page 1

Budget
Pages 2 / 3

Randonnées
Pages 4 / 5

René Bonnafond
Page 6

C.C.A.S.
Page 7

Sports
Pages 8 / 9

Marchés
Pages 10

Jeux
Page 11

Recette / Poème
Page 12

Édito

Clastrois, Clastroise,

Comme chaque été, notre feuille de chou bi-annuelle vient vous rendre visite. Les jours s'écoulent à toute allure même dans notre paisible contrée, les rythmes de la vie s'accélèrent et nous sommes bien obligés d'en faire autant sous peine d'être exclu du mouvement.

Les scientifiques l'ont annoncé, la Terre n'est pas bien ronde, il faut se rendre à l'évidence l'actualité leur donne raison. Le premier semestre 2002 fût riche en événements.

Entre la guerre lancée israëlo-palestinienne, les tensions au Caschémire (moi qui croyais que c'était un tissu de luxe...), Ben Laden qui court toujours et j'en passe et des meilleurs, l'international n'est pas bien réjouissant.

Pendant ce temps là dans notre beau pays, à se voir trop beau et gagner d'avance on se crée bien des surprises. Jean-Marie gronde, Jacques rit et... Lionel pleure. C'était moins une, encore un peu et direction le Pas-Court on reprenait le maquis. Mais la « France », dirait mon Général, a redressé la tête, la démocratie vaincra, nous avons montré au monde que le pays des droits de l'Homme restera le pays des droits tout court. Le coq en était tout ragaillard. Pas pour longtemps hélas, trois petits tours de 90 minutes et l'orgueil national en prend un coup. Les tirailleurs sénégalais, que nous refusons toujours de pensionner, nous ont blessés et les vikings nous ont achevés. Si les blancs et les noirs se liguent contre nous, nous sommes « foutus » dirait Jean-Marie. J'espère que l'avion si bien chanté par les pompiers sur France 2 est fabriqué à Toulouse par Airbus, ça console.

Mais à Piégros-La Clastre nous pouvons garder le sourire. Avoir la santé, à l'ombre de notre encrier, c'est déjà pas si mal et tout le reste n'est que bonus que la vie veut bien nous accorder.

L'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances à tous.

La rédaction

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

Les mardis de 14 à 17 heures, mercredis de 09 à 12 heures, Jeudis de 14 à 17 heures et vendredis de 09 à 12 heures et de 14 à 18 heures 30.

☎ : 04 75 40 01 04 📠 : 04 75 40 06 55

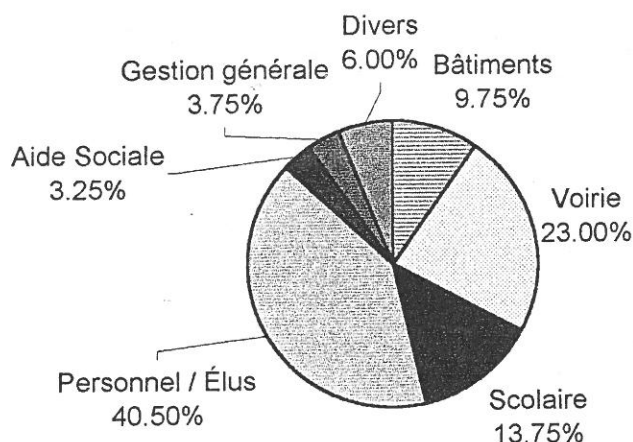
LE BUDGET COMMUNAL...

Les comptes de l'année 2001:

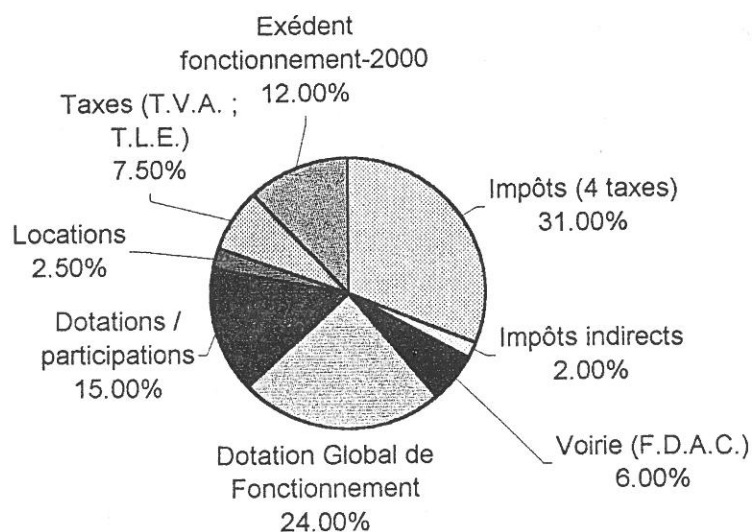
Dans sa séance du 28 mars 2002, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif pour l'année 2001.

Les différents graphiques ci-dessous expriment les répartitions des dépenses et des recettes en fonction du budget général.

DÉPENSES



RECETTES



...SUITE

Le Budget Primitif 2002 :

Préparé par la commission des finances, et présenté par Monsieur le Maire en séance du Conseil Municipal du 28 mars 2002, le budget primitif a été voté à l'unanimité.

Il se décompose ainsi :

Section Fonctionnement :	491 860 Euros
Section Investissement :	238 077 Euros



Pour ces deux sections et selon le principe de base, les dépenses sont équilibrées en recettes pour le même montant.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition pour 2002. Une augmentation de 1% est appliquée sur deux d'entre elles. Il est à noter que le taux de ces quatre taxes n'a pas été modifié depuis 1997.

- Taxe d'habitation : 9.85 % (au lieu de 9.76 %) ;
- Taxe foncier bâti : 13.37 % (au lieu de 13.24 %) ;
- Taxe foncier non bâti : 47.51 % (inchangé) ;
- Taxe professionnelle : 13.61 % (inchangé) .

Les programmes en cours pour 2002 :

- Les travaux de voirie ;
- L'entretien des bâtiments ;
- L'agrandissement de l'école maternelle (participation avec Mirabel et Blacons) ;
- La réfection de la façade de l'ex cure ;
- L'aménagement esthétique des réseaux électriques, d'éclairage public et de France Télécom ;
- Des renforcements électriques aux quartiers de "Sermonières" et "Les routes" ;
- La réfection d'une partie des locaux au premier étage du bâtiment de la mairie (bureau + salle de réunion) ;
- La construction du réseau d'eaux pluviales (liée au dossier assainissement) ;
- Des acquisitions foncières (jardin de l'ex-cure...) ;
- Plusieurs études :
 - * L'agrandissement du cimetière ;
 - * La restructuration des bâtiments communaux (étude menée par le CAUE) ;
 - * Le réaménagement de la traversée du village et des différentes places (étude menée avec le concours des services de la DDE).

A cela s'ajoutent les différents dossiers menés dans le cadre de l'intercommunalité (l'assainissement, le renforcement des réseaux d'eau potable, le dossier Jeunes, le traitement des déchets, la construction de la halte garderie...)

Notons toutefois que les dossiers d'aménagement esthétique des réseaux électriques et d'éclairage public et du réseau d'eaux pluviales sont directement liés au dossier assainissement. En effet, le Conseil Municipal a jugé opportun de profiter des terrassements importants pour réaliser ces travaux.



RANDONNÉES EN PAYS CLASTROIS



Pour le plus grand plaisir des randonneurs, des circuits ont été balisés sur notre commune, avec l'aide technique et financière du Conseil Général de la Drôme qui a mis en place les itinéraires de randonnées sur l'ensemble du département.

Dans cette édition de l'Encrier, sont présentés trois de ces circuits dont les départs se font tous à partir de la place du village où doit être prochainement installé un plan général des randonnées.

- **Boucle n° 89** (balisage triangle jaune) « Sur la trace des moines ».

13.5 km – 4 heures – 630 mètres de dénivelé. Départ : montée du cimetière.

C'est certainement le chemin qu'empruntèrent les moines aux 12^{ème} et 13^{ème} siècle, pour rallier leur résidence d'hiver située au cloître qui a donné son nom au village actuel, à leur résidence d'été installée à plus de 800 mètres d'altitude, au monastère de Saint Médard. Cette boucle, partant du village, s'élève rapidement au dessus des vignes par le chemin des Mariés (une autre histoire que nous vous conterons plus tard), pour rejoindre le vieux village de Piégros, puis la chapelle de Brunel après un passage près du château partiellement, mais admirablement bien restauré. Le chemin grimpe ensuite en sous bois jusqu'à la clairière de Saint Médard où se trouve les ruines du monastère qui occupait, à l'époque, quelques 900 m². De là un sentier conduit jusqu'à la crête où, depuis la chapelle, on domine d'un côté, la vallée de la Drôme et de l'autre, la forêt de Saou. Par temps clair, la vue est magnifique et porte jusqu'aux contreforts des Alpes et aux montagnes ardéchoises. La descente se fait par le Pas Court, puis en rejoignant une vallée à l'Est de celle de Piégros qui conduit de Chômat à Beaujean avant de rejoindre le chemin des Mariés vers la ferme Lantheaume. Retour sur le village.

- **Boucle du PR 30** (balisage trait jaune) « Des bois de Saint Médard à ceux de Pigeovent ».

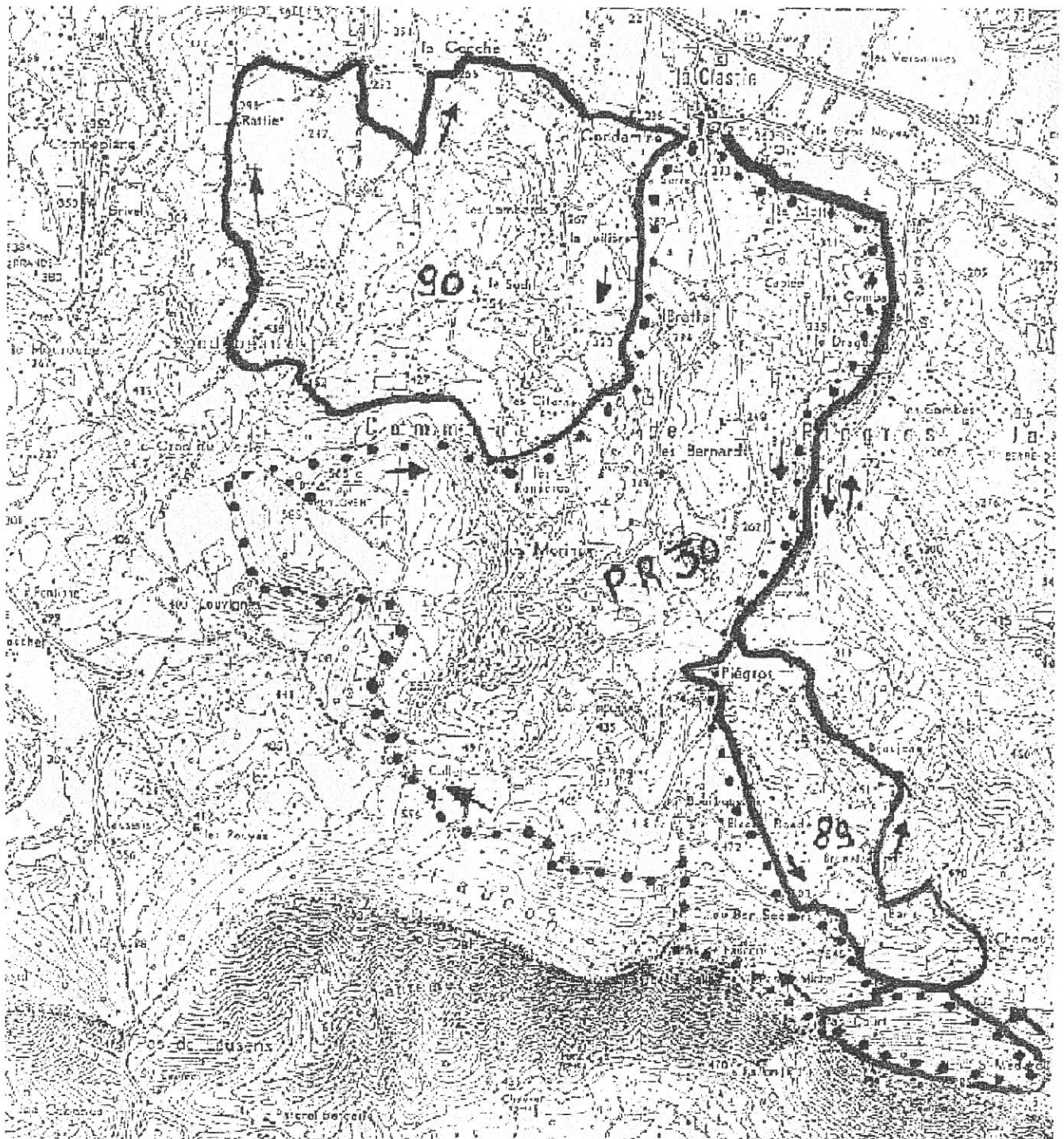
15 km – 4 heures 30 – 630 mètres dénivelé. Départ : montée du cimetière.

Même tracé que la boucle précédente jusqu'au Pas Court. À partir de ce lieu, la descente emprunte sur la gauche un sentier balisé par « la Drôme à cheval » qui conduit, à travers les buis, au Pas Saint Michel puis, en empruntant le versant de la forêt de Saou, au pas de Faucon. Le pas franchi, le sentier plonge droit sur le chemin du Collet en sortie de bois. Cette voie carrossable conduit à la ruine du Collet puis entre à nouveau en forêt pour rejoindre le chemin de Pigeovent. De là, le circuit s'oriente vers l'ouest pour passer au dessus des champs de Louvignes avant de remonter dans le bois de pins par un sentier qui, venant d'Aouste, conduit à la ferme Magnet, au hameau des Ramières. Auparavant, le collet de Veyrel marque à droite le départ d'un sentier qui aboutit sur la colline de Pigeovent où sont installés relais de télévision et de radios. La vue à partir du site vaut le détour. Reprenant le circuit normal, le chemin descend, après la ferme Magnet, sur le quartier des Citernes avant de rallier celui du Serre au dessus du village que l'on retrouve par une vue plongeante depuis le haut du chemin des 3 Croix.

- **Boucle 90** (balisage triangle jaune) « De Serre en Serre »

14 km – 4 heures – 300 mètres de dénivelé. Départ : Montée de Carcavelle.

Au départ, le circuit emprunte en sens inverse le parcours de la boucle précédente jusqu'au débouché sur les champs cultivés de Louvignes. De là, une draille de mouton conduit en sous bois au chemin carrossable de Fondebeaux où l'on découvre au milieu d'un minuscule vallon, une vieille bâtisse restaurée. Le sentier passant à droite du bâtiment, gagne les marnes et les bois pour descendre en direction du Serre de Ratier où l'on arrive sur la ruine d'une ancienne ferme, témoin pour peu de temps encore, du temps passé. Lorsque le chemin caillouteux rejoint le ruisseau de la Bayarde, le circuit bifurque à droite pour rejoindre les « Treilles » et un autre Serre : celui de la Conche. C'est ensuite le retour sur le village par le chemin goudronné qui traverse le hameau de la Condamine.

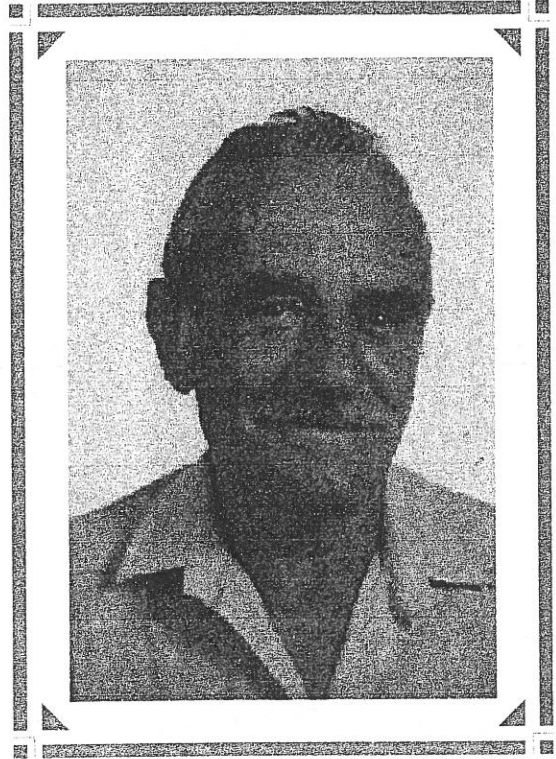


Tout au long de ces trois circuits, flores et paysages divers s'offrent aux randonneurs qui pourront également découvrir – s'ils ne sont pas trop bruyants – plusieurs spécimens de la faune sauvage, tels le chevreuil, le lièvre, la perdrix rouge et même le chamois, pour ceux qui grimperont jusqu'à Saint Médard. Ils feront sans doute aussi connaissance avec le bipède qui habite cette contrée : le « clastrois », dont l'esprit accueillant et la bonne humeur devraient laisser aux randonneurs quelques bons souvenirs de ce pays et de cette ruralité qui sont nôtres.

HOMMAGE À NOTRE AMI RENÉ

C'est avec émotion, et une profonde tristesse que les clastrois apprenaient le 21 janvier dernier au matin, le décès de notre ami René BONNAFOND, à l'âge de 68 ans. Nous le savions fatigué, mais comment aurions nous pu imaginer que cet homme solide et volontaire puisse nous quitter aussi rapidement.

Élu au Conseil Municipal en 1983, durant trois mandats, il fut le fidèle lieutenant de René BERGIER, assurant les fonctions de premier adjoint. Délégué à la voirie communale, avec sagesse et bon sens, René a toujours su œuvrer dans l'intérêt général de la collectivité. Développant ses arguments, il savait aussi prendre en compte les avis de ses amis au Conseil Municipal, afin de mieux servir la commune qu'il aimait.



René était un homme simple et attachant. Souvent il parlait de ses enfants et de ses petits enfants. Sa famille lui apportait beaucoup de joies. Il en était heureux. Il était aussi un amoureux de la terre. Bien qu'à la retraite depuis quelques années, il continuait à travailler comme pour mieux se distraire, favorisant la reprise de l'exploitation par son fils. N'était-il pas rare, de la taille aux vendanges, de l'apercevoir dans ses vignes. Avec un large sourire, mais aussi avec fierté, il en parlait sans jamais se plaindre, montrant ainsi son attachement au travail bien fait.

René s'en est allé. Longtemps, nous garderons le souvenir de cet homme affable et généreux.



LE C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le C.C.A.S. est composé de personnes élues et non élues de la commune.

Actuellement , ces personnes sont :

Président : **Gilles MAGNON**

Élus : **Sylvie SANIAL, Josiane FRANCOIS, Paul MICHELON et Pierrette PERMINGEAT.**

Nommés : **Marie-Thérèse BOCHON, Agnès DEVILLE, Christian BLACHON et Odile EMERY.**

Le rôle du C.C.A.S. est de mettre en œuvre des actions afin de venir en aide à des personnes démunies de la commune.

Quelques mots sur l'Aide Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) :

Mise en place depuis janvier 2002, cette allocation peut être versée aux personnes de plus de 60 ans, à domicile ou en établissement, qui nécessitent une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie : le levé, la toilette, l'alimentation, les déplacements etc...

Cette aide est destinée à rémunérer une tierce personne pour permettre de rester à domicile, mais elle peut aussi servir à payer d'autres dépenses comme du matériel adapté, le portage de repas, la télé-alarme etc...

Le montant de l'allocation est modulé en fonction des ressources et du degré de perte d'autonomie du bénéficiaire. Ce dernier devra s'acquitter d'un ticket modérateur, variable selon ses ressources. L'A.P.A. ne fait pas l'objet de recouvrement sur la succession du bénéficiaire, sur le donataire ou le légataire.

L'A.P.A. est attribuée sur décision du Conseil Général. Le droit est ouvert à la date de dépôt du dossier complet. Dès sa réception par la DS 26, une équipe médico-sociale prend contact avec le demandeur et sa famille afin d'évaluer son degré de dépendance et élaborer un plan d'aide. Le Président du Conseil Général notifie sa décision dans un délai de deux mois.

Les demandes sont à retirer en mairie, il faudra également fournir pour la constitution du dossier :

- Un certificat médical ;
- Une pièce d'identité ;
- Une copie d'avis fiscal ;
- Une copie de la taxe foncière ;
- Un relevé d'identité bancaire.



Si vous éprouvez des difficultés à accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne ou si vous connaissez dans votre entourage des personnes en difficulté, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou parlez-en à l'une des personnes faisant partie du C.C.A.S. (voir liste ci-dessus).

EN SELLE !

Il n'est pas si loin le temps où Sandrine Perret jouait à "dada" sur les genoux de son papa René, peut-être est-ce là que lui est venue cette passion pour l'équitation ?

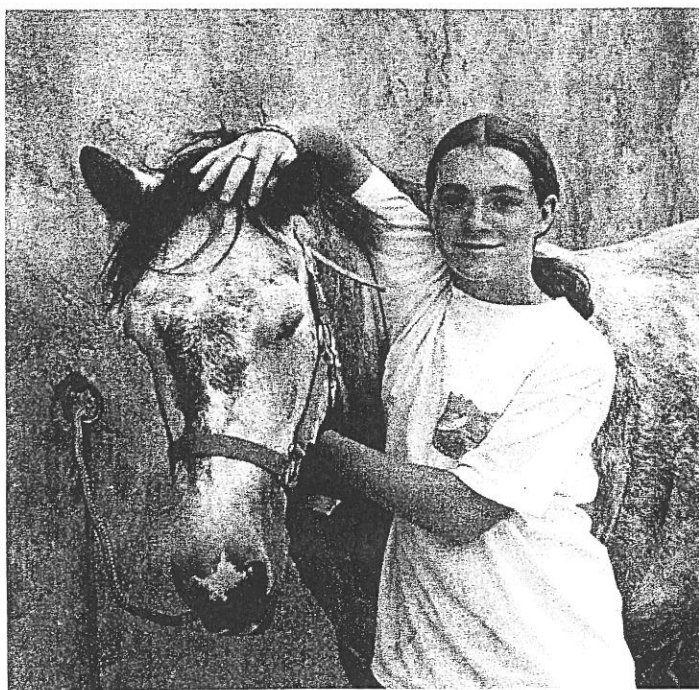
Toujours est-il que ça fait quelques années déjà que notre jeune amie promène son joli minois dans les manèges et carrières des alentours.

Elle débute en effet en 1995 au Poney Club du Val de Drôme où elle se classe 3^{ème} pour son premier concours officiel et obtient ses premiers niveaux, galop 1 et 2.

Pour continuer sa progression, elle s'inscrit au club hippique de Crest, suit ses cours avec assiduité et obtient son galop 3 et 4 en 1999, son galop 5 en 2000, galop 6 en 2001 et 7 en 2002.

Après avoir squatté les podiums et tenté les concours officiels poney, le galop 7 lui permet, malgré son jeune âge (14 ans), de débiter les concours officiels chevaux. Forte de ce palmarès, notre jeune amie ne s'en laisse pas compter et se permet de battre des cavaliers chevronnés tel son moniteur, sur le dos de son fidèle Utavier, un cheval généreusement prêté par sa propriétaire ; c'est un sport où la complicité entre la cavalière et sa monture doit être totale.

Son avenir, Sandrine ne le voit qu'équestre et compte bien mener de front études et compétition. Même si elle est consciente qu'elle évolue dans un milieu très fermé, gageons qu'elle mettra à profit le soutien de sa famille et ses talents naturels pour vivre pleinement sa passion.



LA BALLE AU BOND

Le samedi 15 juin s'est déroulé l'Assemblée Générale du Club de Basket de Piégros. Cette Assemblée est l'occasion de faire le point, renouveler le bureau et récompenser les plus méritants.

La présidente, Sylvie Versier, tout en regrettant le manque d'effectif tant au niveau des joueurs que des accompagnateurs et encadrants, félicite les 48 licenciés pour la saison écoulée, notamment les benjamins qui terminent vice-champions Drôme-Ardèche.

Après le bilan financier effectué par Virginie Ripaux, trésorière, et le rapport moral effectué par Damien Leyraud, vice-Président, vient le temps des récompenses saluant les efforts des plus assidus et des plus dévoués.

La présidente tenait particulièrement à rendre hommage à notre ami René Perret, qui a obtenu la médaille de bronze de la fédération pour son action et son dévouement au sein du club de Piégros la Clastre.

Pour clôturer cette assemblée, Sylvie lançait un appel aux bénévoles, parents et joueurs afin que la saison à venir se déroule dans de meilleures conditions ; M. le Maire rappelait qu'il est important que le club de Basket de Piégros la Clastre soit conséquent si l'on veut voir aboutir le projet de Gymnase.

Alors jeunes gens, à vos baskets ! et rendez-vous en septembre !



Benjamins Vice-Champion Drôme-Ardèche - 2001-2002

APPROCHEZ ! APPROCHEZ ! MESDAMES ET MESSIEURS !

Fruits et légumes, fromages de chèvres, pain et viennoiseries, volailles, viandes et charcuteries, et parfois même, chaussures : nous vous rappelons que chaque vendredi, sur la place de notre village, vous pouvez trouver tous ces produits, et vous régaler le soir avec les succulentes spécialités d'Alain, notre Pizzaiolo, sans oublier d'aller boire un petit coup au bar du village bien entendu.

N'hésitez plus ! venez faire un tour au village le vendredi, vous ne serez pas déçus !



Le dernier week-end d'avril, notre traditionnel marché aux fleurs a eu lieu.

Le vendredi, le stand des fleurs est venu s'ajouter aux autres, et le soleil aidant, l'animation a été réussie durant cette matinée. Malheureusement, le samedi et le dimanche, le temps était plus incertain, et il y a donc eu moins de monde, dommage ! car nous avons le plaisir d'avoir, à côté des fleurs, les superbes créations de nos artistes locaux, espérons que la prochaine fois le temps s'y prêtera mieux !

Pour continuer à parler de marchés , nous avons le plaisir de vous annoncer une première pour notre village :

vendredi 19 juillet à partir de 20 h 00

MARCHÉ DE NUIT à Piégros la Clastre

A cette occasion, Jean-Noël COURIOL

Dédicacera son livre :

**"PIÉGROS LA CLASTRE
HISTOIRE ET TOURISME"**

JEU DE L'ÉTÉ



MOTS MÉLANGÉS

Tous les mots de la liste figurent dans la grille et peuvent se lire dans toutes les directions. Chaque lettre peut être utilisée une ou plusieurs fois. A la fin, il vous restera 46 lettres qui se liront de gauche à droite ; reconstituez donc les mots, cela vous donnera une morale de Jean de la Fontaine.

G	G	Z	A	R	T	A	L	O	C	O	H	C	D	N	I	A	N
U	R	L	Z	O	N	E	R	E	T	O	T	P	M	Y	S	A	M
E	E	O	V	Y	T	E	N	N	O	S	R	E	P	O	R	A	I
T	F	T	S	O	G	T	A	D	E	I	P	N	T	T	C	Q	U
E	E	Y	T	S	I	O	B	E	R	N	E	R	H	A	G	H	R
A	L	O	R	S	E	T	M	U	V	R	I	E	Q	D	A	T	E
V	I	R	E	T	I	X	U	A	B	A	X	U	S	I	R	D	I
I	N	D	R	A	J	P	O	R	T	I	E	R	E	E	E	J	N
C	O	U	E	G	E	M	A	R	E	C	A	G	E	U	S	E	E
R	T	N	R	R	A	M	B	U	L	A	N	C	E	S	D	E	R
E	Y	E	I	N	C	A	R	A	V	A	N	E	S	M	R	U	G
M	P	G	G	E	E	G	E	M	I	R	G	O	U	R	E	R	Z
C	E	E	R	U	N	L	T	E	R	N	E	H	P	S	S	E	O
E	U	T	A	N	L	A	C	H	E	M	T	G	I	A	A	G	O
R	S	R	T	E	E	C	E	S	Y	Y	O	V	R	U	J	A	L
F	R	A	T	L	D	O	C	A	Z	M	O	U	M	E	I	N	O
F	E	T	E	R	R	N	A	S	E	R	V	I	R	N	T	I	G
W	A	G	O	N	U	S	L	E	T	S	R	E	S	I	O	T	U
E	B	M	O	B	O	U	G	E	R	Z	O	O	M	E	R	A	E
E	P	U	O	R	G	A	R	D	I	E	N	R	E	T	A	P	S

AIDER	FETER	IONIEN	NARTHEX	TOISER
ALORS	GARDIEN	JAPON	PATERNE	TRUC
AMBULANCES	GARE	JARDIN	PATINAGE	VOITURE
ASYMPTOTE	GEMIR	JASER	PAUVRE	WAGON
ATELLE	GLACE	LACHE	PERSONNE	ZLOTY
BAUXITE	GLACONS	LINOTYPE	PIED	ZONER
BERNER	GOURDE	LUGE	PORTIERE	ZOOLOGUES
BOMBE	GOURER	MACAQUE	REGRET	ZOOMER
BOUGER	GRATTE	MANGEUR	RETROVISEUR	ZYGOMA
CARAVANE	GRENIER	MARBRE	ROSE	ZYTHUM
CERF	GROSSE	MARECAGEUSE	SERVIR	
CHOCOLAT	GROUPE	MERCI	TARTE	
DATE	GUET	MOURIR	TERNE	
FELIN	HAIE	NAIN	THYM	

RECETTE

COURGETTES À L'Auvergnate

Pour 2 personnes

- 2 belles courgettes
- 40 grammes de bleu des Causses
- 1 jaune d'œuf
- Des herbes de provence
- 2 cuillères à café de chapelure
- Poivre



Préchauffer le four thermostat 8 (240 C°).

Laver les courgettes et les couper en 2 dans le sens de la longueur sans les éplucher.

Les cuire 10 minutes à la vapeur.

Enlever la pulpe avec une petite cuillère.

Écraser le fromage avec le jaune d'œuf, la pulpe des courgettes et aromates.

Ne pas saler.

Garnir les courgettes avec cette préparation.

Les mettre dans un plat à gratin.

Saupoudrer de chapelure et faire gratiner 10 minutes.

Bon appétit !!!

SOLUTION DU JEU EURO-CASSE-TETE

Prendre un nombre de pièces différent dans chaque sac et réaliser la pesée. Le poids obtenu permet de déduire dans quel sac se trouve les fausses pièces.

Poème

Le Corbeau et le Renard

Version moderne

*Bien joli cet oiseau
Son plumage est brillant
Son œil pétillant
Mais oui c'est un corbeau.*

*Et c'était un fromage
Qui dépassait du bec
Ni trop mou ni trop sec
Qui ouvrait son plumage.*

*Renard est attiré
Retroussant ses babines
Le nez bien allongé
Le festin se dessine.*

*Que tu es beau l'ami
Montre moi ton gosier
Et je pourrai ainsi
Avoir mon déjeuner.*

Moralité

*La variété existe
Même chez le corbeau
Mieux vaut fermer son bec
Que de faire le beau.*

Philippe DUPERRON